

11. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ETAPS

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi sept mars deux mille vingt-cinq.

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

SYLVIE GRENIER REPRESENTEE PAR SARAH CHEVALLIER
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR GENEVIEVE NICOLAS
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
VINCENT OUSLATI REPRESENTE PAR MATTHIEU PERONA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : SYLVETTE CARTIER

Depuis le départ à la retraite de l'agent en charge des activités sportives sur le groupe scolaire de Mozac, la commune fait appel à RLV dans le cadre de la mutualisation des ETAPS.

RLV nous demande de se positionner sur le renouvellement de cette convention pour une durée de 3 ans

La base horaire reste inchangée soit 16h par semaine réparties sur 8 classes élémentaire pour un tarif de 56€ de l'heure

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le renouvellement de la convention ETAPS pour une durée de 3 ans

Le conseil Municipal,
Vu l'exposé qui lui est fait

A L'UNANIMITE

Approuve que le renouvellement de la convention ETAPS entre la commune et RLV
Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 17 mars 2025
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20250317-25D02_DELIB_021-DE

Le secrétaire de séance,

SYLVETTE CARTIER